L'ESSENTIEL DE L'INFO

LE RAID FÊTE SES 40 ANS : 1985-2025

Créé en 1985 à Bièvres pour répondre aux menaces terroristes, le RAID célèbre aujourd'hui ses 40 ans. Dès ses débuts, l'unité s'est dotée de spécialités: sections d'intervention, groupes de négociation, groupes techniques (chuteurs opérationnels, plongeurs, cordistes, approche discrète, NRBC), groupes cynotechniques, tireurs de haute précision, et groupe médical. Il s'est particulièrement illustré à Nantes (1985), Neuilly (1993), Toulouse (Merah, 2012), Saint-Denis (Abaaoud, 2015), Magnanville (2016). Depuis 2015, le RAID s'est déployé en antennes régionales, y compris en Outre-mer, pour renforcer la réactivité. Doté de plus de 500 agents, ses nombreuses compétences opérationnelles et son matériel de pointe permettent au RAID de s'adapter et de se tenir prêt à «Servir sans faillir» en toutes circonstances. Joyeux anniversaire au RAID et à tous ses membres !

DÉPLACEMENT DU SCSI AUX ANTILLES

Du 09 au 17 septembre, le SCSI a rencontré les officiers des DTPN de la Guadeloupe et de la Martinique. Les Antilles françaises sont fortement frappées sur le plan sécuritaire, économique, social et climatique. Nos collègues font courageusement face à une délinquance débridée et à un taux d'homicide qui n'a rien à envier à certaines villes de métropole.

Ce déplacement a également permis de rencontrer les directeurs territoriaux et d'insister sur plusieurs points:

- La création d'un guichet unique RH destiné à simplifier les démarches des cadres se rendant en Outre-mer ;
- Un accueil spécifique pour les officiers lors de leur arrivée ;
- Une révision de la nomenclature des postes, harmonisée entre les DTPN ;
- Une redéfinition de la durée des contrats Outre-mer.

Se rendre en Outre-mer ne doit plus ressembler à un parcours du combattant !

LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉES, CRÉATEUR DE PROGRÈS !

POINT PSC SANTÉ

Une réunion dédiée à la mise en œuvre de la PSC Santé au sein du ministère de l'Intérieur a permis de faire le point sur les avancées concrètes, les modalités d'affiliation et les dispositifs d'accompagnement mis en place pour les agents. Afin de garantir une information claire et accessible, un espace dédié a été ouvert sur l'Intranet du MI. Il est enrichi par des webinaires, mailings et supports variés. La MGP interviendra directement sur 350 sites prioritaires (regroupant chacun plus de 100 agents) pour présenter le dispositif PSC Santé.

L'avenant du 12 mars 2025 officialise la PSC Santé. Un avenant spécifique pour les Outre-mer est en préparation. Par ailleurs, l'accord PSC « modifié » pour les retraités est désormais applicable dans toutes les administrations, faisant passer la durée d'adhésion à deux ans (un an précédemment).

L'affiliation se fera en six lots de 30 à 35 000 agents chacun, avec un lien unique par lot et un lien spécifique pour les agents à l'étranger. Les agents sans adresse courriel pourront se connecter via tout appareil personnel, avec l'appui des RH de proximité.

Des points d'accueil numérique seront également mis en place dans les directions.

Le SCSI-Cfdt se tient à vos côtés sur la mise en place de la PSC Santé. Retrouvez dans le Police Nouvelle 361 notre dossier spécial, ainsi que sur notre site scsi-pn.fr : https://www.scsi-pn.fr/wp-content/uploads/2025/09/Livret-PSC.pdf

GROUPE DE TRAVAIL SUR LES PAIES

Mi septembre, le groupe de travail sur la fiche de paie sollicité par le SCSI a dressé un état des lieux précis du système de rémunération au ministère de l'Intérieur, marqué par une organisation complexe entre DRH, SGAMI, DRHFS et DGGN, et contraint par un calendrier DGFIP rigide. Malgré des améliorations notables en 2024 (baisse des incidents, primes JOP versées à plus de 99 %), la paie reste fragilisée par des retards, des processus lourds et des réformes techniques comme le CMO 90 % ou la PSC Santé. La dématérialisation progresse, tout comme les efforts pour fiabiliser les avancements.

CMO 90 %, Retardée à octobre 2025 suite à incident DGFIP.

Effets : Impact sur traitement brut, indemnités, NBI.

Pas d'impact sur astreintes, interventions, CIA, SFT, IR.

Processus RH : Déclaration via Portail Agent, validation RH et médical, puis transmission dans Dialogue 2 → effet en paie 2 à 3 mois après l'absence (une demande de lissage comptable afin de limiter les effets brutaux a été demandée).

PSC Santé, la mise en paie prévue pour janvier 2026.

Avancements d'échelon, actuellement le calcul se fait trimestriellement. L'objectif 2026 est de passer à un calcul mensuel, induisant un paiement dès le mois suivant.

Portail Agent, la consultation de la date d'avancement possible d'ici fin 2025.

Le SCSI reste vigilant et pleinement mobilisé sur ce sujet sensible.
Tous les jours nous intervenons pour accompagner nos collèges victimes d'erreurs de paye.

LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉES, CRÉATEUR DE PROGRÈS !

LA 31e PROMOTION D'OFFICIERS FAIT SA RENTRÉE

Alors que les officiers de la 30e promotion poursuivent leur stage de perfectionnement, les élèves de la 31e promotion ont entamé leur formation initiale le lundi 1er septembre à l'ENSP de Cannes–Écluse. Fidèle à son engagement, le SCSI-CFDT est présent dès les premiers jours pour accompagner ces nouveaux collègues, les informer et les soutenir tout au long de leur parcours.

Le mardi 23 septembre, notre organisation syndicale a officiellement rencontré la promotion, en présence du Secrétaire général Christophe Rouget, du bureau national et des délégués zonaux. Ce moment d'échange a été enrichi par les témoignages de jeunes officiers récemment sortis d'école, venus partager leur expérience du terrain. Déjà, de nombreux élèves ont choisi de rejoindre le SCSI pour bénéficier d'une représentation forte et d'une défense syndicale efficace. Nous saluons leur engagement : ils incarnent l'avenir du corps de commandement, sa vitalité et son renouveau.

CSA MINISTÉRIEL: RAPPELS SUR ASTREINTE

Le CSA ministériel du 23 septembre 2025 a acté une évolution importante concernant les astreintes pour les agents du MI : le retour à une forfaitisation du trajet domicile-travail-domicile. Cette mesure réglementaire vise à reconnaître concrètement l'engagement des agents mobilisés en dehors des horaires habituels, notamment dans les services d'enquête et les unités opérationnelles. En rétablissant un forfait clair et équitable, l'administration répond à une revendication syndicale portée par le SCSI-Cfdt, qui renforce la lisibilité du dispositif d'astreinte dans le cadre du temps de travail. Un signal positif pour les enquêteurs et tous ceux qui assurent la continuité des service de police.

CALENDRIER DE GESTION

Calendrier MG2 : Choix des directions pour le 13 octobre 2025.

Dialogue social avec le BOP : semaine du 3 au 7 novembre 2025.

Publication du TG le 28 novembre 2025.

Prises de postes entre le 5 janvier et le 1 er mars 2026.

Calendrier TG EF : Cahier des candidats le 6 octobre 2025.

Choix des directions le 27 octobre 2025.

Dialogue social avec le BOP: semaine du 3 au 7 novembre 2025.

Publication dans les mêmes temps que le MG2.

LE SCSI : AGITATEUR D'IDÉES, CRÉATEUR DE PROGRÈS !